

AVIS

Plan local d'urbanisme



COMMUNE DE BROCHON

PRESCRIPTION DE LA RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU

La municipalité informe les habitants que par délibération en date du 25 avril 2024, le conseil municipal a prescrit la révision générale du Plan Local d'Urbanisme et fixé les modalités de la concertation.

Cette procédure a pour objectif principal de doter la Commune d'un document de planification à même d'encadrer et maîtriser le développement du tenitoire en cohérence avec le contexte normatif et institutionnel, d'inscrire la Commune dans une démarche globale de préservation de l'environnement, de l'agriculture et du patrimoine paysager et architectural, et de questionner l'adéquation avec les ressources, les nécessaires besoins d'adaptation aux changements climatiques et de transition énergétique, les enjeux de résilience...

Les élus attachent également une importance particulière à la préservation des caractéristiques identitaires rurales et spécifiques du village contribuant à l'attractivité du tenitoire et à la préservation du cadre de vie.

Les orientations du PLU doivent permettre la maîtrise du développement urbain via un développement durable de l'urbanisation adapté aux besoins, il s'agit pour cela d'encadrer et maîtriser le développement de l'urbanisation, tout en l'adaptant aux besoins et au maintien de la spécificité de l'esprit du village et de prévoir une approche économe en consommation d'espace (en réponse aux enjeux de modération de la consommation de l'espace) en intégrant notamment en priorité les capacités de création de logements en renouvellement urbain et en permettant une certaine densification du tissu bâti.

La délibération ainsi que le registre de concertation, destiné à recueillir les observations du public, sont d'ores et déjà consultables en Mairie aux jours et heures habituelles

413325900

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
Marché public de travaux

Dénomination et coordonnées complètes de la collectivité : Commune de Santenay

Place de la Mairie 21590 SANTENAY

Mode de passation : Procédure adaptée établie en application des articles R.2123-1 et L2123-1 du code de la commande publique

Objet du marché : Aménagements 2024

Code CPV : 45233140-2 (travaux routiers)

Lot unique : VRD, Signalisation

Aménagements Rue de Lavau, Rue du Pâquier du Pont et n°9 - Rue René Jacquet

Durée estimée d'exécution des travaux : 50 jours ouvrés (dont 10 jours de préparation)

Le dossier peut être également consulté et téléchargé sur la plateforme : <https://marches.ternum-bfc.fr> sous la référence : AMENAGEMENTS24.

Remise des plis obligatoirement par voie électronique : La remise des plis est autorisée, sur la plateforme <https://marches.ternum-bfc.fr> les conditions précisées au règlement de la consultation.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation

Une négociation pourra être engagée avec les candidats après analyse des plis au vu des critères de jugement. Elle pourra porter sur tous les éléments de l'offre.

Contact pour les renseignements relatifs aux voies et délais de recours :

Tribunal Administratif de Dijon

22 rue d'Assas BP 61616 21016 DIJON

Tél: 03.80.73.91.00 - Fax: 03.80.73.39.89

Courriel: greffe.ta-dijon@juradm.fr

Date limite des offres : 17/06/2024 à 12h

Date d'envoi de la publication : 14/05/2024

413303600



MAIRIE DE VILLERS LES POTS

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Mairie de Villers les Pots

3 rue Saint Michel

21130 Villers les Pots

E-mail : mairievillerslespots@orange.fr

et cvautier.mairie@orange.fr

Adresse(s) internetwww.villerslespots.fr

Objet du marché

Procédure adaptée : Démolition existant avec construction d'un bâtiment de services et logements

Type de marché travaux : Exécution

Lieu d'exécution : 1 rue Armand Roux 21130 Villers les Pots

Lieu d'exécution

Commune de Villers les Pots 21130, 1 rue Armand Roux

Code NUTS : FR261

Renseignements relatifs au lot :

Lot n° 09b - Phovoltaïque

Date limite de réception des offres : Jeudi 30 MAI 2024 16H00

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

Conditions de participations : Le pouvoir adjudicateur choisira l'offre la plus avantageuse conformément aux critères d'attribution pondérés dont le détail figure dans le règlement de consultation.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus.

Nature des communications et échanges d'informations avec les candidats :

Les communications et les échanges d'informations, dont l'envoi des candidatures et des offres liés à la présente consultation sont effectués uniquement par voie électronique, conformément à la réglementation. Les candidats ne peuvent pas recourir à des

modes différenciés. Le site Accueil - Territoires Numériques - BFC (ternum-bfc.fr) est la plateforme unique pour le dépôt de candidature et poser des questions durant le temps de réponse.

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE DIJON, 22 RUE D'ASSAS 21000 DIJON

Adresse à laquelle les offres/candidatures numériques doivent être envoyés : Accueil - Territoires Numériques - BFC (ternum-bfc.fr)

413311400

VIES DES SOCIÉTÉS

Constitutions de sociétés

LA BOURELIERE

Avis est donné de la constitution au RCS de DIJON de la société LA BOURELIERE, Société civile immobilière au capital de 1 500 euros, Durée : 99 ans, Siège social : 19 Rue Cotte 21320 MACONGE, Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous biens mobiliers ou immobiliers, de tous droits ou valeurs y relatifs ; La vente de tous biens mobiliers ou immobiliers, de tous droits ou valeurs y relatifs ; La détention, la gestion de titres et de toutes valeurs mobilières ; L'octroi de toute garantie immobilière portant sur tout ou partie du patrimoine social, afin de garantir notamment tout prêt bancaire, y compris au profit d'autres propriétaires. Les gérants sont Monsieur Gaël THIBEAUT et Madame Isabelle THIBEAUT, demeurant tous deux 19 Rue Cotte 21320 MACONGE. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Pour avis - La Gérance

413181500

SOVE 21

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MOREY SAINT DENIS du 14/05/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination SOVE 21

Siège : Combesson de la Buère, 21220 MOREY ST DENIS

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 2 000 euros

Objet : La conception et l'implantation de villages éphémères sous forme de modules, le consulting relatif à l'implantation de villages éphémères, la gestion physique, administrative et la maintenance des villages éphémères implantés, la location ainsi que la vente de matériel temporaire pour l'hébergement de saisonniers

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Samuel LENOIR, demeurant Combesson de la Buère, 21220 MOREY ST DENIS
La Société sera immatriculée au R

413325100

Réductions de capital

5F

SAS au capital de 6.996.267,59 euros
Siège Social : 65, route de Seurre
21200 BEAUNE
397 809 807 RCS DIJON

Il résulte du procès-verbal des décisions des associés du 22 avril 2024 que le capital social a été réduit d'un montant de 1.326.017,41 euros pour être ramené de 8.322.285 euros à 6.996.267,59 euros par voie de réduction de la valeur nominale des 554.819 actions composant le capital social, laquelle est ramenée de 15 euros à 12,61 euros.

Le capital social de 6.996.267,59 euros est dorénavant divisé en 554.819 actions de 12,61 euros de valeur nominale chacune. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, le Président

413162200



Marchés publics Agir en Proximité avec les acheteurs Publics et Privés



Publication des procédures
Plateforme de dématérialisation



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
Une équipe efficace et réactive

Pour la publication de votre annonce
legaleserv@ebraservices.fr

Pour tout conseil
03 83 59 09 58 alj@ebra.fr

Laetitia CAPOCCITTI : 06.50.65.21.97